

Instructions d'emballage PK- MT132

L'expéditeur doit assurer la compatibilité avec tous les matériaux d'emballage et suivre toutes les règles appropriées au transport. Pour le transport aérien des liquides, les récipients doivent respecter les critères pour la pression, une fermeture auxiliaire et les exigences pour un revêtement étanche (Voir Section 5- IATA / Instructions techniques OACI section 4 / US 49 CFR 173,27). Toute dérogation à cette instruction peut annuler la certification des Nations Unies. Veuillez consulter le 49 CFR des États-Unis pour l'exigence de conservation des dossiers. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, veuillez contacter ICC Centre de Conformité au 1-888-977-4834.

Éléments de l'emballage

Article	Description	Qté
BX-26CA	Caisse	1
IN-26CA2	Insertion en carton ondulé	1
MT-FQUACP	Contenant pinte métallique de style F a/bouchon	2

Figure 1.



Autres éléments requis pour l'assemblage de cet emballage (fournis séparément) :

PA-MSST4	Ruban adhésif transparent 3M # 375 48mm
----------	---

Renseignements importants

Chaque colis assemblé ne doit pas excéder une masse brute de	4.3kg/9.4lb
Densité maximale des liquides	1.8
Fermeture du bouchon après contact avec joint ¼ tour ou	30 po.lbs

Assemblage

1. Replier les rabats inférieurs. Sceller le joint central avec une (1) bande de ruban adhésif transparent 3M #375,48mm. Prolonger le ruban adhésif au-delà de chaque bord par au moins 2 po.
2. Ne pas remplir les récipients internes à pleine capacité. Laisser suffisamment d'espace libre dans chaque récipient pour l'expansion.
3. Serrer le bouchon conformément aux spécifications.
4. Placer un contenant en position vertical dans la caisse. (Figure 3).
5. Assembler l'insertion et placer dans la caisse à côté du contenant (Figures 2 et 3).
6. Placer l'autre contenant en position vertical à côté de l'insertion dans la caisse. (Figure 4).
7. Replier les rabats supérieurs et sceller la caisse tel que décrit à l'étape (1). (Figure 5).
8. Marquer et étiqueter chaque emballage conformément aux règlements appropriés. Au moins un (1) code de normalisation ONU et deux (2) marques sens du chargement doivent apparaître sur chaque emballage.

Figure 2.



Figure 3.



Figure 4.



Figure 5.

